

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Fouille générale des locaux du foyer de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) à Nyon**

**Cet après-midi, la direction de l'EVAM a procédé, avec la collaboration de la Police cantonale vaudoise, à une fouille générale des locaux du foyer de Nyon. Ces mesures font suite aux événements qui se sont déroulés depuis le début de l'année 2011. Des produits stupéfiants et de l'argent ont été découverts et saisis.**

Mardi 22 février, dès 14h00, les locaux du foyer EVAM de Nyon ont été fouillés par le personnel de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants, en collaboration avec la Police cantonale vaudoise, afin de garantir la sécurité des occupants du centre et des intervenants. Cette opération a été mise sur pied afin de répondre aux nombreuses plaintes du voisinage et de mettre la pression sur le trafic de stupéfiants qui se déroule à l'extérieur des locaux.

Le foyer de Nyon accueille à ce jour huitante et un hommes célibataires et l'EVAM est habilitée, selon la Loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers (LARA), à effectuer des contrôles des locaux, lors de visites non annoncées. La présence des agents de la Police cantonale est nécessaire en cas d'opposition des occupants ou de suspicion d'infraction pénale.

Cette opération a permis la saisie au total de fr. 5'700.- et 1'040.- Euros, d'une centaine de sachets de marijuana pour un poids approximatif de 1'400 grammes et de 93 boulettes de cocaïne, d'un poids de 85 grammes, environ. Ces produits et l'argent ont été saisis dans les locaux, dans des casiers et à l'extérieur. Quarante sept résidents ont été contrôlés.

Un ressortissant guinéen d'une vingtaine d'années a été appréhendé en possession de sept boulettes, vraisemblablement de la cocaïne. Il avait également sur lui un montant d'environ fr. 2'000.--, en Euros et en argent Suisse. Le procureur de service a été avisé et différentes investigations sont menées par les gendarmes du poste de Nyon.

Cette intervention a nécessité l'intervention d'une septantaine de personnes au total, soit 16 personnes de l'EVAM, 7 hommes de la police municipale de Nyon, 15 agents de sécurité privée, 18 gendarmes, 10 inspecteurs de la police de sûreté, 2 équipes canines du Corps des gardes-frontière (Cgfr) et 3 de la Police cantonale vaudoise.

Lausanne, le 22 février 2011

***Renseignements :***

*Philippe Jaton, of presse, Police cantonale vaudoise, 021 644 81 93 ou 079 446 64 62  
Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, 021 557 06 06 ou 079 447 55 09*